ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE

7 rue de Saint-Maurice – **25260 COLOMBIER-FONTAINE** Tél. 06.82.13.07.58

Réunion Conseil d'Administration AAPPMA Colombier-Fontaine
Le 28 Juin 2020 à 9h00

Ordre du jour

1. Mot du Président
2. Point Commission ALEVINAGE
3. Point Commission ÉTANG de BEUTAL
4. Point Commission IDÉE DÉVELOPPEMENT
5. Point Commission TRAVAUX-ENVIRONNEMENT-POLLUTION
6. Point TRÉSORERIE
7. Point SECRÉTARIAT
8. Point GARDERIE
9. Préparation prochaines élections du C.A
10. Divers
11. Questions / Réponses.

1. MOT DU PRESIDENT :

Le Président remercie tous les membres du C.A ainsi que les invités de leurs présences à cette réunion.
Il poursuit son discours en évoquant la situation de la manière suivante :

- Malgré le léger handicap de communication lié au respect des gestes barrière, je pense sincèrement qu'il était bon, pour nous tous et pour la vie de notre association, de se réunir après 4 mois de confinement afin de vous donner toutes les dernières informations et d'échanger, de vive voix, sur tous les sujets qui seront présentés aujourd'hui.

- Sur le plan de la communication, avec les moyens modernes d'aujourd'hui et le dynamisme de notre « secrétaire » et de notre « webmaster », il faut reconnaître que vous avez été régulièrement informé sur les actions menées et inhérentes à la vie de notre AAPPMA durant ces 4 derniers mois.

- 11 membres du CA sur 12 sont présents, 1 membre s'étant excusé pour raison familiale.

- Merci aux 5 personnes invitées, souhaitant adhérer à notre association comme membres du CA en 2021, pouvant, éventuellement, postuler à des postes clés dans notre organisation sachant que certains seront vacants en 2021 et que d'autres demandent à être renforcés. Un engagement que je salue.

- Nous ne pouvons que regretter l'absence de nos deux gardes de pêche particuliers qui étaient invités. Ils seront contactés ultérieurement pour faire un point sur leurs intentions et leurs projets.

- Les consignes de sécurité sanitaire COVID19 étant appliquées, et avant de poursuivre un ODJ très chargé, je voudrais faire rapidement un point général de la situation, 4 mois après mon élection.

1. Je vous rappelle que le but principal de nos réunions du C.A est **d'échanger de débattre et de décider** ensemble, conformément aux spécifications définis dans nos statuts. C'est avec le « Bureau et les Pilotes de Commissions » que je prépare ces réunions dans un esprit de transparence afin de vous donner le maximum d'éléments pour que vous puissiez prendre les décisions en toute connaissance de cause. C'est sur cette base que je définis l'ordre du jour des réunions.

2. Concernant la « SUSPENSION DE LA PECHE » décidée par la FNPF suite au confinement sanitaire, je pense que cela a été une bonne décision et que le principe de précaution s'imposait vu la gravité de la situation du moment.

3. C'est notre deuxième réunion du C.A. Nos statuts prévoient d'en programmer au minimum 4 dans l'année. Je peux vous assurer aujourd'hui que les deux suivantes seront nécessaires car nous avons un programme très chargé d'ici fin 2020 et motivé par :

- Le dynamisme de nos commissions,
- Le renouvellement de la Convention de l'étang de BEUTAL.
- La préparation des élections des nouveaux mandats prévues en fin d'année 2020.

4. Juste un mot sur les réunions « BUREAU et PILOTES DE COMMISSION » :

- Les COMMISSIONS fonctionnant en toute autonomie, l'objectif est de faire un point avec les pilotes, comme annoncé le jour de mon élection, dès que je le jugerai utile dans l'intérêt de tous (2 à 4 par an).
- Ces réunions permettent de parler plus de problème de « fond » que de « forme » exemple :
  - Harmonisation entre commission.
  - Relations avec le CA.
  - Échange sur la vie, en général, de notre association.
  - Le respect de la règlementation ….

5. Concernant la diffusion de nos rapports d'activité sur Facebook ou sur le site internet, j'ai posé la question à la FD25 et voici ce que dit le service juridique de la FNPF :
   « Ce n'est pas interdit. Il convient cependant d'anonymiser les CR ou de requérir l'accord de chacun des participants, le cas échéant ».

   L'avis de la secrétaire de la FD25 est le suivant :

- Les CR du CA sont destinés aux membres qui le composent.
- Les CR d'AG sont destinés aux membres actifs.

Donc ATTENTION à ce que l'on fait. On en parlera à la prochaine réunion BUREAU/PILOTES.

6. Concernant la gouvernance de notre association, des reproches m'ont été adressés par certains d'entre vous.
   Je programmerai donc une deuxième réunion « BUREAU/PILOTES » pour en discuter et décider comment nous devons « fonctionner » ensemble dans le respect nos statuts. Il est évident que la structure opérationnelle mise en place demande que l'on soit organisé et n'a plus rien à voir avec le fonctionnement sous l'ancienne Présidence !

7. J'en profite pour féliciter et encourager les Pilotes et membres des commissions qui ont été très actifs malgré le confinement :

- Denis et Julien qui ont fait leurs réunions en « Visio-conférence » ils ont pu ainsi avancer sur toute une série de sujet.
- Jean-Luc et Gilles qui ont cogité sur la mise en place d'un planning de suivi des travaux avec prise en compte des contraintes écologiques et de la disponibilité des personnes.
- Jacques et Alain pour avoir ajusté les opérations d'alevinages aux contraintes et incertitudes du moment tout en prévoyant l'avenir !
- Yves pour sa présence à l'étang de BEUTAL ce qui a permis d'informer au coup par coup les pêcheurs sur site, durant une longue période d'incertitude ! sans oublier ses actions, au quotidien, relatives à l'éradication des poissons chats.

8. Autres informations diverses :

- La pêche électrique d'inventaire du Bié Village a été reportée à une date ultérieure.
- Le problème des herbiers qui envahissent le lit du Bié Village est une question qui inquiète autant les riverains que le monde de la pêche.

  .**Hors réunion** : Des décisions concrètes ont été retenues lors de la réunion du 30 juin avec l'EPTB, PM, la Mairie et l'AAPPMA : IL S'AGIRA D' ARRACHER CES HERBES, MANUELLEMENT ET SANS IMPACTER LE LIT DU RUISSEAU ET LES SEDIMENTS. Mais il faut une autorisation de la DDT. C'est pour cela que sans tarder nous avons, le Maire et moi, constitué le dossier « demande de travaux » qui va être adressé à la DDT après avis de PMA. Le maître d'Ouvrage sera la Commune de Colombier Fontaine. Enfin, à plus long terme, un travail de sensibilisation des habitants sera effectué par Monsieur le Maire (réunion public d'information par exemple)

- Fuite importante du déversoir du canal vers le Bié : VNF, qui a réalisé les travaux de colmatage reconnait que la solution n'était pas adaptée car sensible à l'érosion. Une réunion est demandée pour repenser la question avec PMA, EPTB et nous.

Merci de votre attention, je passe la parole à la commission « Alevinage »

2. *COMMISSION ALEVINAGE* : Point au 28/06/2020

BUDGET EMPOISSONNEMENT 2020 :

Le tableau ci-dessous montre à quel point le budget « alevinage 2020 » a dû être remanié à plusieurs reprises pour trouver le bon compromis suite aux nombreux aléas de ce début

d'année (Covid-19, confinement, prolifération d'algues au canal, annulation 42 hs carpistes, aucune carte de pêche vendue pendant le confinement).
Si bien que la somme accordée à ce budget a été fixée à 4 320 € pour l'année 2020, permettant ainsi une épargne par rapport au budget définitif de 2 065 €.

BUDGET ALEVINAGE 2020	
Budget prévisionnel proposé par la commission au départ	7 883 €
Budget rectifié par le C.A	7 098 €
Budget définitif voté par le CA (après ajustement 2019/2020)	6 385 €
Décision du Bureau de réduire par prudence le budget pour les raisons suivantes :Covid-19 + Confinement +Algues canal = moins de cartes vendues? et Annulation 42hs carpiste = moins de recettes.	4 320 €
Épargne/au budget définitif voté par le C.A (6 385 - 4 320)	2 065 €

TABLEAU DES EMPOISSONNEMENTS 2020 FINALISÉ:

Où	Quoi	Quantités livrées à ce jour	Coûts en € sur Qté livrée
CANAL	Carpes	150 kg	435 €
	Truites	150 kg	648 €
DOUBS	Brochets	150 kg Livraison Automne 2020	1 725 €
	Truites	300 kg	1 296 €
ÉTANG de BEUTAL	Truites	50 kg	216 €
	Total	800 kg	4 320 €

À noter que l'alevinage en brochets pour le Doubs prévu l'automne prochain, est déjà pris en compte au niveau du budget 2020 !

BILAN COMPARATIF CANAL ET DOUBS / ÉTANG DE BEUTAL (moyenne sur 3 ans)

Nota : les chiffres énumérés sur les tableaux suivants sont issus des rapports d'activité transmis à la DDT et Fédération et du barème de rétribution réciprocitaire.

BILAN CANAL et DOUBS :

Coûts empoissonnement Canal et Doubs 2018 - 2019 - 2020

Dépenses 2018 : **3 053 €**
Dépenses 2019 : **5 275 €**
Dépenses 2020 : **4 046 €** (y compris brochets automne 2020)
Total sur 3 ans : 12 374 €

Rétribution canal et le Doubs 2018 / 2019 / 2020

- Cartes de pêche : 731 cartes en 3 ans x 3,97 €/cartes = **2 902 €**
- Linéaire : 40 000 ml de rives x 3 ans =120 000 ml
  - Soit 120 000 ml x 0,117 le ml = **14 040 €**

TOTAL : 2 866 € + 14 040 € = 16 942 €

- **BILAN** : Rétribution : 16 942 € - Alevinage : 12 374 € = **4 568 €**
- **Soit un gain annuel de 4 568€ / 3 ans = + 1 522 € / an**

BILAN ÉTANG DE BEUTAL :

Coûts empoissonnement étang 2018 - 2019 - 2020 :

- **2018 =** 10 Brochets / 10 Sandres / 10 kg Black bass / 45 kg truites / 100 kg Friture / 500 kg de carpes : **Coût 2018 = 2 747 €**
- **2019 =** 125 kg truites / 720 kg carpes / 200 kg gardons / 50 kg Black-Bass : **Coût 2019 : 5 867 €** (carpes fin d'année 2019 pris en compte pour 2020)
- **2020** = 50 kg truite. **Coût 2020 = 216 €**

Coût de l'empoissonnement de Beutal

du 09 Février 2018 à ce jour

2 747 € + 5 867 € + 216 € = 8 830 €

Un gros effort d'empoissonnement a été réalisé sur l'étang de Beutal pour redynamiser la pêche dans cet étang qui n'était plus fréquenté par les pêcheurs depuis un certain temps.

Compte tenu des empoissonnements important sur 2018 et 2019 pour redynamiser la pêche dans cet étang, il va de soi que le bilan ne peut-être que négatif.

BILAN GLOBAL CANAL / DOUBS / ÉTANG DE BEUTAL :

- **Le Canal et le Doubs montrent un résultat positif de : + 1 522 €**
- **L'étang de Beutal montre un résultat négatif de : - 1 932 €**

Soit un déficit annuel de : - 410 € / an

RÉFLEXION SUR LES EMPOISSONNEMENTS :

Le confinement en 2020 a eu pour conséquence :

* Un empoissonnement général revu à la baisse,
* Une baisse du coût moyen d'empoissonnement de l'étang / 3 ans.
* Une réduction des recettes d'environ 1000 € (42 hs carpiste)

Si la convention signée avec la Mairie de Beutal concernant la gestion de l'étang par la société de pêche de Colombier-Fontaine est renouvelée en fin d'année pour 3 ans, nous devrons revoir les coûts de son empoissonnement à la baisse afin d'obtenir des résultats proches de l'équilibre.

L'étang est le seul lot qui apporte des recettes supplémentaires avec les 42 hs carpistes (sauf en 2020 à cause du virus). Il sera nécessaire d'en tenir compte à l'avenir pour mieux gérer les coûts de ses empoissonnements !

PROPOSITION D'EMPOISSONNEMENT DE L'ÉTANG :

Proposition				
Proposition: recette 42 h carpistes affectée uniquement à l'étang (à budget égal)				
Doubs+Canal	**6 930 € - 1000 € =**	**5 930 €**	84%	Moyenne / 3ans
Etang	**130 € + 1000 € =**	**1 130 €**	16%	Moyenne / 3ans
Pour information: répartition réelle de l'alevinage qui sera fait en 2020 (4320 €)				
Doubs+Canal		**3 600 €**	84%	Est conforme à la proposition ci-dessus
Etang		**720 €**	16%	
LE BUREAU PROPOSE le % de RÉPARTITION SUIVANT: à valider par le CA				
	Doubs+Canal:	**80%**	**Étang:**	**20%**
Pour information: pourcentages appliqués au budget prévisionnel 2020 (6385 €)				
Doubs+Canal	**6 385 € x 0,8=**	**5 100 €**	**Sous condition que les 42 h carpes rapportent 1000 € (lots par sponsoring)**	
Etang	**6 385 € x 0,2=**	**1 285 €**		
				Pour CA du 28/06/2020

La proposition faite par le Bureau de l'AAPPMA consiste à appliquer la règle des pourcentages, à appliquer sur le coût des alevinages annuels, de la façon suivante : **80%** pour le canal et Doubs et **20%** pour l'étang de Beutal.

Exp : Pour un budget alevinage de 7 000 € :

Canal et Doubs : 7 000 € x 80 / 100 = **5 600 €**

Étang de Beutal : 7 000 € x 20 / 100 = **1 400 €**

Cette proposition a fait l'objet d'un vote positif par les membres du CA lors de cette réunion. Elle est donc « validée » par le C.A et sera prise en compte pour 2021.

3. *COMMISSION ÉTAND DE BEUTAL :*

Le Pilote de commission n'ayant pu participer à la réunion, il nous a informé de s'en tenir à son mail transmis le 07/06/2020 dont voici la teneur:

> a/ Fréquentation : bonne, une dizaine de pêcheurs en moyenne/j et plus les week-ends et moins en semaine. Mais avec la reprise du travail il faut diviser par 2.
> b/ Respect de la propreté :
> - Fauchage des bords réalisé, ensuite c'est l'ouvrier de la mairie qui a fait le reste.
> - si le tour de l'étang est en règle générale propre, il en est pas de même pour le parking et à côté du chalet d'accueil.
> Traces de barbecue au sol, mégots, capsules, papiers par dizaines en restant modeste. Apparemment ces incivilités seraient réalisées en soirée.
> c/ Poissons chats : quelques prises de gros, pendant trois jours j'ai placé les trois nasses sans résultat (quatre blancs, deux goujons) je referai l'expérience mi-juin.
> d/ **Prévoir mon remplacement pour la fin d'année, je ne participerai pas au renouvellement de la convention.**

> en conclusion pas de problème particulier
Amicalement
Yves

En conclusion, pas de problème particuliers avec la gestion de l'étang de Beutal, si ce n'est que **le Pilote de la commission ne souhaite pas participer au renouvellement de la convention si elle a lieu.**

Concernant le renouvellement de la convention avec la Mairie de Beutal, le Bureau va reprendre les différentes clauses afin de les affiner voir les modifier en fonction des possibilités de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine (moyens humains, trésorerie, entretien du site, sécurité, responsabilité etc…) et voir s'il est toujours possible d'assurer la gestion de cet étang ?

La validation par le C.A se fera lors d'une prochaine réunion.

4. COMMISSION COMMUNICATION/IDÉE/DÉVELOPPEMENT:

Le pilote de la commission a souhaité présenter l'avancement des travaux engagés sur les idées recensées à ce jour.

- Méthode employée:
  - Recensement des idées en vrac (32) (Commission + extérieur)
  - Classement des idées (Communication-Milieu-Finances)
  - Priorisation des idées en fonction des résultats escomptés, des coûts, de la facilité de mise en œuvre, etc… par chaque membre à l'aide d'une méthode de choix;
  - Classement général des idées
  - Étude idée par idée en commençant par les premières du classement.
- Exemples d'idées présentées au C.A :

1) Créer une page Facebook :

C'est un outil de communication important pour une association, un complément au site internet qui permet de créer du lien direct avec les membres (Surtout les jeunes) et faire connaitre encore plus l'AAPPMA.
On pourra y trouver les infos internes (Alevinages, A.G., concours, travaux) les Infos générales (Ouvertures, fermetures, règlementation) les infos de la fédération et des Infos techniques (Entretien de matériel, tutoriels, liens vers vidéos Youtube) Un Lien vers notre site internet et vice-versa.

Coût : 0 €

Validée par le C.A

2) Organiser un coucours photos :

Pour Inciter nos membres à communiquer, et alimenter le site internet
2 catégories: « La pêche en action » et « Nos cours d'eau ». 3 photos numériques maxi par membre,
lots: 2 cartes pêche interfédérales, du 1er juillet au 30 novembre 2020

Les lots seront donnés avant le 31/12/2020, mais remise des prix officielle lors de l'AG de janvier 2021. Coût : 200 €

Validée par le C.A

3) Faire gagner 1 carte de pêche par tirage au sort à nos membres :

Le but étant d'Inciter nos membres à participer à l'Assemblée Générale de fin d'année
Comment : Tirage au sort parmi les membres présents à l'A.G., la carte gagnée sera la même que celle de 2020, les Membres du C.A. hors tirage Coût : de 6 € à 100 €

Validée par le C.A

4) Faire suivre les revues "La pêche et les poissons" dans les écoles du secteur

Afin de maintenir le contact avec les écoles où on a fait les formations et donner envie aux enfants d'aller à la pêche
Prêter les revues « La pêche et les poissons » dans les écoles après une mise en quarantaine (Covid)
Démarrage à la rentrée scolaire de septembre, le secrétaire a déjà contacté les écoles de Colombier-Fontaine, Longevelle, Etouvans, Saint-Maurice, et Lougres. Réponses positives de Etouvans, Colombier, St Maurice. Coût : 0 €

Validée par le C.A

5) Étudier la possibilité de créer de nouvelles frayères à brochets :

Pour favoriser la reproduction naturelle des brochets et éviter les alevinages
Pour y parvenir, recenser tous les lieux potentiels, se rendre sur le terrain et voir les possibilités (4 lieux visités), choisir les lieux les plus propices et lancer l'étude et la réalisation par la fédération (7 ans…), ou par nos propres moyens Coût : 0 €
Par la fédération environ 20 % des travaux à la charge de l'AAPPMA !

Validée par le C.A

6) Faire plus de visites sur le terrain avec les techniciens de la fédération

Pour obtenir leurs conseils avisés pour nos actions, profiter de leur expérience et favoriser les bonnes relations avec la fédération. Cette action est liée à toutes nos actions de terrain Faire appel au cas par cas. Coût : 0 € !

A confirmer

7) Faire l'inventaire des sites halieutiques de notre AAPPMA

Le but est de mieux informer nos membres sur les ressources de notre parcours de pêche en créant des cartes et vues aériennes plus détaillées de notre parcours qui informent:
des accès et possibilités de parkings, des espèces rencontrées, des barrages, écluses, réserves, zones profondes, pêche de nuit, des limites de notre AAPPMA, des mises à l'eau…
Les cartes (6) et photos aériennes (6) sont créés et en place dans la page « L'association \ Parcours de pêche ».
Ces pages ne sont pas figées, on peut toujours les améliorer en rajoutant des informations.
Coût : 0 €

Validée par le C.A

8) Trouver un nouveau dépositaire

Le dépositaire actuel, La droguerie de Colombier-Fonta arrête en fin d'année 2020. Pour info : 155 cartes vendues en 2019.
Recensement de tous les commerces et artisans susceptibles de reprendre la vente de nos cartes.

Le gérant de l'Etape à Saint Maurice serait intéressé. Les discussions sont bien avancées.
Pacific pêche Voujeaucourt et Europêche Audincourt sont habilités eux aussi à vendre nos cartes.
Une information a été mise sur le site internet de l'AAPPMA.

Validée par le C.A

5. COMMISSION TRAVAUX / ENVIRONNEMENT / POLLUTION

Mise en place d'un outil de suivi des travaux : le planning prévisionnel

(voir exemple ci-dessous)

Màj: 15/05/2020	AAPPMA COLOMBIER-FONTAINE Commission TRAVAUX ENVIRONNEMENT POLLUTION - 1er Semestre		Planning prévisionnel d'intervention																										2020
Légende: x: prévu, o: réalisé			JANVIER					FEVRIER				MARS				AVRIL					MAI				JUIN				
LIEUX	Tronçons	Rives/sites	Semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	Effectif requi	Effectif présent	Nature des travaux ou/et Remarques
CANAL	écl. 20 à 21	rive D																										x			Ramassage déchets avec tri
		rive G																										x			Ramassage déchets avec tri
	écl. 21 à 22	rive D																										x			Ramassage déchets avec tri
		rive G																										x			Ramassage déchets avec tri
	écl. 22 à 23	rive D																													Ramassage déchets avec tri
		rive G																													Ramassage déchets avec tri
	écl. 23 à 24	rive D																													Ramassage déchets avec tri
		rive G																													Ramassage déchets avec tri
	Parkings	fonderie																													Ramassage déchets avec tri
		Gare CF +Baumann																													Ramassage déchets avec tri
DOUBS	Parking de pêche St Maurice	rive G																							x						Ramassage déchets avec tri et fauchage
	Méquillet (pont du canal)/pont de CF	rive D																													Ramassage déchets avec tri
		rive G																													Ramassage déchets avec tri
	Aval parking de pêche de St Maurice	rive G																							x						Voir avec Julien
BIÉ	Village	rive D																										x			Ramassage déchets avec tri
		rive G																										x			Ramassage déchets avec tri
	Village / Station d'épuration.	rive G																													Sem 37 entreprise PIERROT à commune CF
	Après la Station d'épuration	rive G																													A réfléchir vu les difficultés et quels moyens à utiliser
Etang Beutal	Périmètre	postes de pêche																			XO					X					Ramassage déchets avec tri et fauchage élagage
Mise à l'eau	Roches-végétations	rive D																													Ramassage déchets avec tri et fauchage
Pollutions et interventions Diverses	Doubs aval passerelle Longevelle	rive D																						x							Remise en place pencarte "pêche de nuit"
	Bié amont petite passerelle	rive G																									x				Arbres tombés signalé par Jean Valet
NOTES DIVERSES																															

Les contraintes écologiques et le tableau des disponibilités des personnes

CONTRAINTES ECOLOGIQUES PRINCIPALES A PRENDRE EN COMPTE POUR CERTAINS TRAVAUX

	LIEUX	PERIODES
NIDIFICATIONS	mise à l'eau	printemps ?
REPRODUCTION BATRACIENS	étang de Beutal	printemps, voir avec Christian
FRAIES	Bié	décembre à Mai
VEGETATION AVANT ENVAHISSEMENT	Aval parking St. Maurice	début été et / ou Septembre

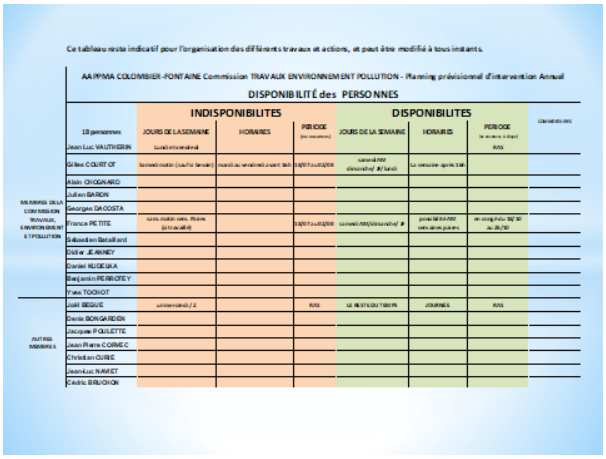

Ce tableau reste indicatif pour l'organisation des différents travaux et actions, et peut être modifié à tous instants.

AAPPMA COLOMBIER-FONTAINE Commission TRAVAUX ENVIRONNEMENT POLLUTION - Planning prévisionnel d'intervention Annuel

DISPONIBILITÉ des PERSONNES

		INDISPONIBILITES			DISPONIBILITES			
	18 personnes	JOURS DE LA SEMAINE	HORAIRES	PERIODE	JOURS DE LA SEMAINE	HORAIRES	PERIODE	Commentaires
MEMBRES DE LA COMMISSION TRAVAUX, ENVIRONNEMENT & POLLUTION	Jean Luc VAUTHERIN	Lundi et mercredi					RAS	
	Gilles COURTOT							
	Alain CHOGNARD							
	Julien BARON							
	Georges DACOSTA							
	France PETITE							
	Sébastien Bataillard							
	Didier JEANNEY							
	Daniel HUDELOA							
	Benjamin PERROTEY							
	Yves TOCHOT							
AUTRES MEMBRES	Joël BEGUE			RAS			RAS	
	Denis BONGARDEN							
	Jacques POULETTE							
	Jean Pierre CORMEC							
	Christian CURIE							
	Jean Luc NAMET							
	Cédric BRUCHON							

Validée par le C.A

6. TRÉSORERIE :

Le Trésorier fait un état des finances au 25/05/2020, elles se portent bien actuellement, à noter le don de l'ancienne société de pêche de Beutal qui a été dissoute et dont les membres actifs se sont rapprochés de notre AAPPMA. Merci à eux pour ce geste !

7. SECRÉTARIAT :

Comme il l'avait annoncé à plusieurs reprises, le Secrétaire quitte ses fonctions fin d'année 2020 lors du renouvellement du C.A après 14 ans au service de notre AAPPMA et sous différentes Présidences.
Concernant son successeur, il faudra attendre les élections du prochain C.A pour faire sa connaissance et valider sa candidature.
Le futur candidat au poste de secrétaire aura l'entier soutien du secrétaire sortant de manière à ce qu'il puisse prendre en main ce poste très intéressant sans trop d'appréhension!

A la question : Comment alléger la tâche de secrétaire :
Actuellement le secrétaire occupe 4 fonctions : Secrétariat / Pilote de commission Alevinage / membre de commission / site internet avec le webmaster.
Pour soulager le poste de secrétaire, il faut dans un 1er temps que la personne n'occupe que le poste de secrétaire afin de bien intégrer la fonction, mettre en place une méthode de classement simple et informatisée et surtout bien s'imprégner des statuts de l'AAPPMA. Il devra également faire connaissance avec ses interlocuteurs, (Fédération/Réciprocité/VNF/DDT/Sous-Préfecture/PMA etc..) Le plus gros travail du secrétaire se situe en début d'année avec la rédaction et la transmissions des documents officiels (Sous-Préfecture / DDT / Fédération) ensuite en cours d'année c'est un peu plus calme avec le suivi des courriers, l'organisation des réunions, les demandes de subventions, les demandes de circulation pour les gardes de pêche, le lien entre le Président, le trésorier les pilotes des 4 commissions ! etc….

8. GARDERIE

Félicitation au nouveau garde qui vient d'obtenir son agrément de garde de pêche particulier!

Nous déplorons la démission d'un de nos gardes qui a décidé de démission de ses fonctions fin 2020 !
Nous devons réagir et trouver des solutions avec peut-être une possibilité du côté de Sébastien et Rolland ?
Une réflexion et en cours au niveau de « l'ECO GARDERIE » qui pourrait pallier au manque de garde. Et pourquoi pas faire appel aux gardes des AAPPMA voisines ? Chose qui se pratique dans d'autres sociétés de pêche !
OBJECTIF: Faire plus de contrôles, opérer en binômes, en sécurité. Un potentiel de 2 binômes existe dans notre AAPPMA !!

9. PROCHAINE ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'AAPPMA de Colombier-Fontaine doit s'y préparer.
C'est l'occasion pour les pêcheurs membres actifs, souhaitant s'investir dans la vie de leur association de prendre part à l'aventure en se présentant aux élections du Conseil d'Administration !

Comment s'y préparer :

A) AU MOINS 15 JOURS AVANT L'AG DE L'AAPPMA

Les convocations et l'ordre du jour sont publiés par voies d'affichage, de presse ou adressés à chaque membre.

B) ENTRE LE 01/10/2020 ET LE 31/12/2020 :

Une assemblée générale est organisée par l'AAPPMA, pendant laquelle il sera procédé à :
L'élection des membres du conseil d'administration de l'association par les membres actifs de l'AAPPMA.
Merci à toutes les personnes, désireuses de présenter leur candidature au C.A de notre AAPPMA, de bien vouloir se faire connaître soit :

- **Par mail à l'adresse suivante: aappma.colombier@gmail.com**
- **Par courrier postal à l'adresse du siège :**
  AAPPMA Colombier-Fontaine 7 rue de Saint-Maurice 25260 Colombier-Fontaine.

NOTA : afin de préparer ces élections dans de bonnes conditions, les inscriptions devront avoir lieu avant le 30 octobre 2020.

10. DIVERS :

- Faucardage du canal : en cours, merci à Jacques d'avoir fait connaître le mécontentement des pêcheurs à VNF.

- Sur le plan financier de notre association, si la situation actuelle est correcte, les recettes 2021 pourraient être moins réjouissantes:

  - Les algues dans le canal et le confinement ont fait chuter le nombre de pêcheurs : aucune carte de pêche prise pendant cette période.
  - Le Barème de rétribution pourrait être revu à la baisse.
  - Et les 42 h carpistes annulées cette année.

- Nous avons donc revu à la baisse nos investissements en empoissonnements 2020 afin de dégager une épargne pour celui de 2021.

- Demande au Crédit Agricole de fabriquer des affiches pour le concours photo, distribution chez les commerçants et affichage public.

- Les carpes livrées sont-elles stériles, voir avec le Pisciculteur. Réponse sans attendre du pisciculteur qui confirme que les carpes livrées sont aptes à se reproduire.

- Étang de Beutal, la succession du pilote est à reprendre il ne souhaite pas participer au renouvellement de la convention ? Question posée à 2 personnes qui doivent donner leur avis sur la question.

- École de pêche de Beutal. **Le C.A vote contre** à l'unanimité, la mise en place d'une école de pêche demande des moyens importants et de l'aide de la Fédération. Sur ce point le technicien de la fédération qui aidait les AAPPMA à la mise en place de ces « Atelier Pêche Nature » a démissionné. L'AAPPMA n'est pas suffisamment armé pour démarrer ce genre de formation.

- La commission « Alevinage » devra réfléchir aux futurs empoissonnements du canal sachant qu'il devient impêchable lorsque les algues se développent au printemps rendant impossible le loisir pêche. VNF travaille sur le sujet et met en place les moyens nécessaires pour remédier à ce problème récurrent !

- Demande faite par les membres du C.A concernant l'Amicale des AAPPMA du Pays de Montbéliard dont nous faisons partie : à quoi est destiné l'argent de l'amicale ? Le secrétaire a posé la question au Président de l'Amicale qui lui a fait parvenir les comptes 2018 et 2019. Ces documents ont été ensuite transmis aux membres du C.A de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine pour étude et réflexion ! Ce sujet sera sans doute traité lors d'une prochaine réunion du C.A !

11. TOUR DE TABLE :

Toutes les questions ayant été traitées en cours de réunion le tour de table n'a pas été demandé !

Le pot de l'amitié conclus cette réunion du C.A très instructive et très complète !

Fin de la réunion 11h30

Le Président Le Secrétaire